

BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir et à renvoyer avant le 4 janvier accompagné des pièces demandées et du règlement au Caf DSA - 10 rue du Général Durand 38000 Grenoble.

Equipier 1	Equipier 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Année de naissance :	Année de naissance :
Sexe : F / M	Sexe : F / M
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
E-mail :	E-mail :
Mobile :	Mobile :
Fixe :	Fixe :
Club :	Club :
Licence :	Licence :
Signature :	Signature :

Pièces à fournir avec le bulletin d'inscription :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski-alpinisme en compétition obligatoire pour tous (fournir une photocopie)
- Photocopie de la licence (FFCAM ou FFME). Pour les non licenciés, vente de licence-assurance temporaire sur place (2 €)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Chèque à l'ordre du Caf DSA (voir montant ci-dessous).

La signature du bulletin d'inscription atteste que le coureur a pris connaissance du règlement et qu'il accepte son application.

Montant de l'inscription :

10 € par **équipier** comprenant la collation d'après-course (8 € pour les jeunes*).

12 € par **équipier** si inscription sur place (10 € pour les jeunes*).

+ 2 € par **équipier** non licencié.

* né(e) en 1983 et après.

Nocturne de l'Aigle
Compétition de
ski-alpinisme en
relais
1ère édition

Domaine de l'Aigle
Lans en Vercors
Jeudi 5 janvier 2006
à 20h00

Renseignements :
Office de tourisme de
Lans en Vercors
tél. 0411 46 00 38*
*coût d'un appel local
www.lansenvercors.info

DSA
DAUPHINE SKI ALPINISME

INTERSPORT

Lans en Vercors

Nocturne de l'Aigle

Compétition de ski-alpinisme en relais par équipe de deux personnes

Date : Jeudi 5 janvier 2006

Départ de la course à 20h

Lieu : Domaine de l'Aigle à Lans en Vercors

Déroulement de la course :

La course se déroulera à deux équipiers (masculin, féminin ou mixte), en relais et sur une durée de 1h environ. Chaque équipe devra effectuer le maximum de boucles (comportant une montée, une descente et 2 manipulations par équipier). L'équipe gagnante est celle qui aura réalisé le plus de boucles dans le temps imparti.

Matériel obligatoire par équipier :

- Skis d'au moins 50 mm au patin avec carres métalliques et lanière de sécurité
- Chaussures montantes avec semelles vibram 4 mm
- 1 paire de bâtons
- 1 casque homologué UIAA
- Peaux de phoques + 1 paire de rechange
- Frontale
- Boisson et aliments énergétiques conseillés (non fournis par l'organisation)

Programme :

A partir de 18h : inscriptions et retrait des dossards.

20h : départ de la course en ligne.

A partir de 21h : collation et remise des prix.

Règlement :

- Les concurrents devront posséder une assurance pour la pratique du ski-alpinisme de compétition **et fournir un certificat médical**.
- Tout coureur est tenu de porter secours à une personne en danger. Dans ce cas, l'organisation appréciera le temps à décompter.
- Les coureurs sont tenus de respecter les consignes de courses et de suivre le balisage.
- Tout coureur rattrapé devra céder le passage.
- Tout coureur abandonnant ses détritres sera mis hors course.

Inscriptions :

- Jusqu'au 4 janvier par courrier au **CAF DSA 10 rue du Général Durand 38000 Grenoble** ;
- Le 5 janvier sur place à partir de 18h (majoration de **4 €** par équipe).

Renseignements :

nocturne_aigle@yahoo.fr

06 18 46 39 59 / 06 63 16 05 12

Site du Caf DSA : <http://leilashah.perso.cegetel.net/8DSA/PageDSA.html>

Le Caf Dauphiné Ski-Alpinisme est couvert en responsabilité civile en tant qu'organisateur.

Un grand merci à tous les partenaires de la Nocturne de l'Aigle :

- la commune de Lans en Vercors ;
- les services techniques de Lans en Vercors ;
- la boulangerie Roux-Fouillet à Lans en Vercors ;
- le magasin Intersport « Maréchal Sports » à Lans en Vercors ;
- l'hôtel du Col de l'Arc à Lans en Vercors ;
- la société Sport Aventure .